

Paris, le 27 mai 2015

À la recherche des parts de marché perdues

Alors que l'arrivée sur les marchés mondiaux de nouvelles puissances économiques fait mécaniquement diminuer les parts de marchés des économies avancées, la part de marché française à l'exportation diminue davantage encore que celles des autres pays européens. La nouvelle *Note du Conseil d'analyse économique (CAE)* publiée ce mercredi 27 mai, analyse les facteurs pouvant expliquer la mauvaise performance de la France à l'exportation. Les auteurs, **Maria Bas**⁽¹⁾, **Lionel Fontagné**⁽²⁾, **Philippe Martin**⁽³⁾ et **Thierry Mayer**⁽⁴⁾ formulent ensuite des recommandations pour améliorer la position de la France dans le commerce mondial.

Comment la France perd des parts de marché

Entre 2006 et 2014, la France voit sa part dans les exportations mondiales de biens reculer en moyenne chaque année de 3,2 %, contre une baisse limitée à 1,7 % pour l'Allemagne. Pourquoi l'Allemagne résiste-t-elle mieux ? Selon les auteurs, la meilleure performance de l'Allemagne s'explique exclusivement par des effets de compétitivité « pure », et non par un meilleur positionnement géographique ou sectoriel.

***Le contre-exemple du luxe** : la France compte 24 des 100 premières marques mondiales. Ces marques la « protègent » de la concurrence des pays émergents, effacent l'obstacle de la distance géographique et, enfin, permettent de tirer tous les bénéfices d'une demande dynamique dans les pays émergents. Les secteurs qui résistent le mieux s'appuient sur des marques fortes.*

La mauvaise performance française à l'exportation résulte-t-elle d'un trop faible nombre d'exportateurs ? Ce n'est pas l'explication principale pour les auteurs qui soulignent que la très forte concentration des exportations françaises sur un petit nombre d'exportateurs est un phénomène caractéristique des économies avancées et la performance française n'est pas due à une sous-représentation particulière des PME dans nos exportations : 33 % de la valeur des exportations françaises hors Union européenne est le fait de PME en 2011, dans la moyenne européenne. Les PME françaises disposent d'une palette large de soutiens publics à l'exportation. Même s'ils pourraient encore utilement être rationalisés, ces dispositifs ne sont pas la solution principale à l'érosion des parts de marché françaises.

(1) CEPII.

(2) Paris School of Economics (PSE) et CEPII, membre du CAE.

(3) Sciences Po, membre du CAE.

(4) Sciences Po, Banque de France et CEPII.

Une compétitivité hors prix insuffisante

Les trois secteurs français les plus compétitifs sur la dimension hors prix sont l'aéronautique, la maroquinerie et le vin. L'aéronautique est le seul secteur où l'hexagone se hisse au premier rang de l'OCDE en termes de compétitivité hors prix, alors que l'Allemagne est n° 1 de l'OCDE sur ses dix secteurs les plus compétitifs. Parmi les pays de l'OCDE, la France jouit d'une compétitivité hors prix relativement bonne (7^e rang de l'OCDE) mais cette compétitivité a régressé depuis 2008 dans plusieurs secteurs.

Trois recommandations pour redresser les parts de marché

Le débat sur la compétitivité a tendance à se focaliser sur des explications secondaires à la contre-performance française à l'exportation (mauvaise spécialisation géographique ou sectorielle, contraintes de crédit ou insuffisance des aides aux exportateurs) et à accorder une place insuffisante au facteur le plus important quantitativement : le rapport qualité-prix des produits. C'est donc sur le front de la compétitivité prix et hors prix que les efforts doivent se porter. Selon les auteurs, la compétitivité est l'affaire de tous, pas simplement des secteurs exposés à la concurrence internationale : l'ensemble de l'économie participe à la construction de la compétitivité prix *via* les coûts directs et indirects, et à la compétitivité hors prix *via* l'émergence des entreprises les plus productives. Les auteurs insistent en particulier sur le rôle des réallocations de main d'œuvre entre secteurs et, au sein de chaque secteur, des entreprises les moins productives vers les plus productives. C'est un enjeu clé des réformes du marché du travail comme des marchés de biens et services.

Recommandation 1. Évaluer l'impact du CICE sur la dynamique des salaires. Si une plus forte croissance des salaires relativement élevés est constatée après la mise en place du CICE, concentrer les allègements de charges sociales sur les bas salaires.

Recommandation 2. Faire de la défense de la propriété intellectuelle une priorité dans les négociations internationales.

Recommandation 3. Dans les arbitrages sur les réformes dites « structurelles » prendre explicitement en considération l'impact de ces réformes sur la réallocation des facteurs de production (travail et capital) vers les entreprises les plus productives.

Retrouvez les *Notes du CAE* sur www.cae-eco.fr

À propos du Conseil d'analyse économique

Placé auprès du Premier ministre, le Conseil d'analyse économique a pour mission d'« éclairer, par la confrontation des points de vue et des analyses, les choix du gouvernement en matière économique ». Il est composé d'économistes universitaires et de chercheurs reconnus et réalise en toute indépendance ses travaux qu'il rend publics. Les opinions exprimées dans les Notes du CAE sont celles de leurs auteurs et n'engagent ni le Conseil, ni le Président délégué, ni bien entendu le Premier ministre.

Contact Presse

Christine CARL

01 42 75 77 47

Suivez @CAEinfo sur Twitter



christine.carl@pm.gouv.fr

Courriel itinérant : christine.carl@cae-eco.fr